Paul MOLAC

Unis pour le territoire



Madame, Monsieur,

Je m'appelle Paul MOLAC. Je suis député depuis 2012. Je défends le territoire rural. Je parle de nos problèmes qui sont parfois oubliés à Paris. Par exemple :

- le manque de médecins
- la reconstruction des hôpitaux
- les difficultés pour se loger

Pour fonctionner les hôpitaux doivent recevoir assez d'argent de la part de l'État.

Pour cela je ferai très attention à ce que le budget de la sécurité sociale soit suffisant.

Les logements sont de plus en plus chers. Les familles dépensent trop d'argent pour se loger.

Les lois doivent être modifiées pour construire dans les campagnes.

Cela fera baisser les prix du terrain.

Il faut garder des services publics. Certaines personnes n'ont pas de voitures. Il faut mettre en place des transports pour tous. La transition écologique est très importante. Le pétrole et le gaz coûtent très chers. Il faut développer les énergies renouvelables.

Je m'occupe des questions agricoles. J'ai voté pour l'augmentation des petites retraites. L'allocation Adulte Handicapé est une aide financière pour les personnes handicapées. Aujourd'hui le calcul de l'allocation n'est pas bon. Je veux un nouveau calcul. Je veux plus d'indépendance financière pour les personnes handicapées.

Il faut réduire les inégalités sociales. L'âge de la retraite doit rester à 62 ans. Il faut protéger ceux qui ont commencé à travailler tôt avec parfois des métiers difficiles.

Le pouvoir appartient au peuple. Il faut prendre en compte les réalités locales.

Le député est l'avocat du peuple. Je suis indépendant pour mieux vous défendre. Je sollicite votre vote pour continuer à vous défendre durant les 5 années à venir. Mon ambition, un territoire uni où il est agréable de vivre.



Mon programme:

J'agirai pour une vie digne.



Le prix des logements augmente. Le prix des produits de tous les jours augmente. Il faut augmenter les salaires. Il est nécessaire de mieux répartir les richesses.

Il y a de l'argent pour payer les retraites.

L'âge légal de départ à la retraite doit rester à 62 ans.

J'agirai pour le développement des services de santé.



Il faut augmenter le nombre de médecins, d'infirmiers et d'aides-soignants.

Il faut des médecins en campagne.

Nous devons : - reconstruire l'hôpital de Redon

- améliorer l'hôpital de Ploërmel

J'agirai pour le soutien à l'économie locale.



Il faut aider les entreprises locales. Il faut aussi aider les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Je soutiens la simplification administrative.

Il faut aider les travailleurs.

J'agirai pour le maintien des services publics.



Je soutiens : - les écoles

- les transports pour tous
- les commerces des bourgs.

J'agirai pour l'agriculture.



Il faut aider les jeunes à s'installer. Il faut développer la consommation locale.

La Politique Agricole Commune est une aide européenne pour les agriculteurs.

L'argent est donné à l'État puis distribué aux régions.

Il faut que l'argent soit donné et distribué directement par les régions.

La loi EGALIM est une loi agricole. La loi EGALIM doit être complétée pour mieux payer nos agriculteurs.

J'agirai pour une transition énergétique plus rapide. J'agirai pour la préservation de l'environnement.



Il est urgent d'agir pour : - une bonne isolation des logements

- le développement des énergies renouvelables
- l'amélioration de la qualité de l'eau avec les agriculteurs
- le développement d'une agriculture autonome

J'agirai pour avoir des bourgs plus dynamiques.



Il est nécessaire de rénover des maisons dans les bourgs.

Il faut protéger les commerces locaux.

Il faut autoriser la construction sur les terres inutilisables pour l'agriculture.

Il faut créer un office régional pour l'habitat. Cela permettra d'avoir des terrains moins chers pour les jeunes.

J'agirai pour que la Bretagne soit plus autonome.



La Bretagne doit avoir le droit d'adapter les lois faites à Paris.

Par exemple, pour maitriser les prix du terrain.

Le breton et le gallo sont des langues régionales.

La reconnaissance de ces langues doit se poursuivre.

